



Clarifier et expliciter le contrat d'évaluation au service des apprentissages

- Définir et partager avec les élèves et les familles les modalités d'obtention du DNB et **la méthode de calcul de la moyenne. Les compétences ciblées participent au calcul des notes.**
- Expliciter pour chaque évaluation les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite, sans effet de surprise ou de piège : **l'élève doit savoir exactement quand, sur quoi et comment il va être évalué.**
- Éviter les pratiques générant des **comparaisons** entre élèves.
- **Partager les principes d'évaluation** en conseil pédagogique pour assurer l'équité de traitement au sein de l'établissement et des moyennes représentatives.
- **Assurer la cohérence** entre les différentes disciplines.



Évaluer régulièrement tout au long de l'année

- **L'évaluation ne se limite pas aux temps de fin de séquence.** Pensée dès la conception des séquences, elle identifie les obstacles rencontrés par les élèves et permet d'adapter les pratiques pédagogiques (remédiation, étayage, reprise, rétroaction).
- **Préserver des temps suffisants d'apprentissage** dans le rythme des évaluations
- **Le zéro n'est pas une sanction mais une note d'évaluation** ; il ne peut pas être utilisé pour sanctionner l'absence non justifiée à une évaluation disciplinaire ordinaire.



Diversifier les situations d'évaluation

Les évaluations doivent couvrir **une variété de tâches cognitives** (automatismes, application directe de connaissances, raisonnement, résolution de problèmes, expression écrite ou orale) **et de formats** (écrit, oral, pratique), afin de rendre compte fidèlement des acquis des élèves

Les retours réguliers, oraux et écrits, centrés sur la tâche donnent à l'élève des repères précis qui lui permettent de progresser. L'élève est encouragé à verbaliser les causes de ses erreurs et les moyens de ne pas les reproduire.

L'évaluation notée peut être individuelle ou de groupe.



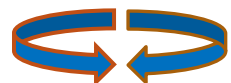
Veiller à la représentativité de la moyenne

- **La nécessité d'avoir une note n'exclut pas d'évaluer par compétences** : l'évaluation par compétences peut nourrir la note (via repères partagés et conversion) et les compétences ciblées et clairement lisibles participent au calcul de la note
- **La moyenne annuelle repose sur une pluralité et variété d'évaluations**, dont le poids peut être différencié selon leur finalité.
- **Une moyenne n'est pas uniquement constituée de contrôles de connaissances** mais doit également refléter la maîtrise de procédures et l'acquisition de compétences.
- Les **devoirs réalisés hors de la classe** doivent conserver un poids modéré au regard des évaluations menées en classe.



Prendre en compte la diversité des élèves

- **Les modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux besoins des élèves** (temps supplémentaire, consignes reformulées, supports adaptés, aide à la compréhension linguistique, matrice d'apprentissage), sans abaisser les exigences. Les mêmes compétences sont évaluées, mais par des voies d'accès adaptées, afin de garantir l'équité.
- **Des adaptations** peuvent être mises en place pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (**PPS, PAP, PPRE**) et les élèves allophones (**EANA**).
- Les notes de FLS **ne se substituent pas** à celles de l'enseignement de français, seul pris en compte pour le contrôle continu. Toutefois, après concertation, l'enseignant de français peut intégrer dans la moyenne les progrès constatés en FLS.



Pour aller plus loin : encadrer le recours à l'IA

- ✓ L'IA peut soutenir les apprentissages, mais son usage doit être accompagné, surtout lorsque l'évaluation est notée.
- ✓ Renforcer la vigilance en classe au sujet des conditions de passation (téléphones, montres connectées...).
- ✓ Repenser les devoirs maison : clarifier l'objectif et encadrer l'usage de l'IA quand c'est pertinent (contrat didactique à expliciter).
- ✓ Ne pas noter les devoirs maison lorsque l'usage de l'IA est difficilement contrôlable.
- ✓ Donner des consignes qui exigent une démarche explicite (raisonner, justifier, comparer).
- ✓ Demander des traces de travail (brouillons, étapes, notes, commentaires personnels, compte-rendu) dont certaines peuvent être réalisées en classe.
- ✓ Prévoir une restitution en classe (oral, échange, mise en commun) pour vérifier l'appropriation.